**Traductologie linguistique sémiotique - Peirce, Barthes, Greimas, Jacobson, Eco**

La sémiotique est l´étude des signes et des systèmes de signification. Elle s´intéresse aux traits généraux caractérisant ces systèmes qui peuvent être de nature verbale, picturale, plastique, musicale. Le terme sémiotique est considéré en français comme synonyme du terme sémiologie, même si le premier fait référence à la tradition anglo-saxone issue des travaux de Charles Sanders Peirce (1839-1914), tandis que le deuxième se rattache à la tradition francophone et française allant du Cours de linguistique générale (1916) de Ferdinand de Saussure (1857-1913), aux travaux de Roland Barthes (1915-1980, Éléments de sémiologie, 1965, Système de la mode, 1967) et Julien Algirdas Greimas (1917-1992, Sémantique structurale, 1966, Du sens, 1970, Du sens II, 1983). Le principe de base des deux traditions est qu´une comparaison des systèmes de signification peut contribuer à une meilleure compréhension du sens en général.

Roman Jacobson avait défini trois types de traduction : intralinguale, interlinguale et intersémiotique.

Seul le deuxième type est considéré comme de la « traduction à proprement parler ».

**La sémiotique textuelle offre des outils conceptuels permettant de traiter des formes novatrices de signification. Le traducteur peut profiter notamment des distinctions suivantes:**

1) **La distinction entre le texte, le cotexte et le contexte : le premier désigne les signes verbaux à traduire ; le deuxième, l´environnement immédiat de ces signes ; le troisième, l´arrière-plan socioculturel dans lequel s´inscrit l´ensemble.**

2) La distinction entre l´histoire, l´intrigue et le discours : le premier désigne les éléments du récit (ou fable) ; le deuxième, la chronologie et l´arrangement des séquences (ou des événements) ; le troisième, la manière d´organiser verbalement le récit et les événements.

3) La distinction entre le genre, le type et le prototype ; le premier désigne la catégorie générale à laquelle renvoie le texte (la traduction audiovisuelle p. ex.) ; le deuxième, la nature précise du texte à traduire (texte argumentatif, informatif, etc.) ; le troisième, le « modèle » qui sert de référence implicite au texte (Molière pour les textes de théâtre, autre genre intersémiotique).

L´approche sémiotique permet de concevoir plusieurs « mondes » avec des outils appropriés et d´élargir les perspectives de la traduction en intégrant des signes issus de systèmes variés. (Guidère, 2010 : 58-60)

**3. La théorie interprétative**

La théorie du sens ou la théorie interprétative de la traduction est due aux chercheurs de l´ESIT (École supérieure d´interprète et de traducteurs, Paris, fondée en 1957). C´est autour de cette École (aujourd´hui Sorbonne Nouvelle, Université de Paris III) que la théorie interprétative commence à se développer à la fin des années soixante-dix (1970). C´est pourquoi on appelle aussi parfois cette théorie École de Paris. On doit cette théorie essentiellement à **Danica Seleskovitch (1921-2001**) et à **Marianne Lederer,** mais elle compte aujourd´hui de nombreux adeptes et promoteurs en particulier dans le monde francophone.

Parmi les représentants les plus connus de cette théorie appartiennent Danica Seleskovitch (de nationalité française), Marianne Lederer et Jean Delisle (chercheurs canadiens) et la chercheure espagnole Amparo Hurtado. (Moya, 2010 : 69)

D´un point de vue, il s´agit d´un prolongement de la théorie linguistique de la traduction, quoique la théorie interprétative se distingue de la théorie linguistique en plusieurs points : la théorie interprétative de la traduction ne se base pas sur la comparaison des langues (systèmes linguistiques) et elle ne prend pas pour unités de traduction les phrases (comme le faisaient les linguistes comparatistes) ; par contre, la théorie interprétative de la traduction insiste sur la traduction contextuelle, mettant en relief l´analyse du sens tel qu´il apparaît dans le discours (Delisle, 1984 : 50).

Les chercheurs de cette École se rendent compte que le phénomène de la traduction dépasse le cadre de la linguistique (notamment de la linguistique d´orientation formelle comme le structuralisme, la grammaire générative, etc.). **Il y a des facteurs non-linguistiques qui influencent la traduction**. Les chercheurs de la théorie interprétative se tournent vers la **linguistique textuelle** ou, comme ils l´appellent, **la textologie (**notamment Jean Delisle).

À l´origine de cette théorie se trouve **la pratique professionnelle** **de Danica Seleskovitch**, qui s´est appuyée **sur son expérience en tant qu´interprète de conférence** pour mettre au point un modèle de traduction en trois temps : **interprétation, déverbalisation, réexpression**.

Ce modèle **emprunte ses postulats théoriques** aussi bien **à la psychologie** qu´aux **sciences cognitives de son époque**, avec un intérêt particulier pour **le processus mental de la traduction.**

La **préoccupation centrale** de la théorie interprétative est **la question du «sens»**. Celui-ci est **de nature non verbale** parce qu´il **concerne** aussi bien ce que le locuteur **a dit (l´explicite)** que **ce qu´il a tu (l´implicite)**. Pour **saisir ce «sens»,** le traducteur **doit posséder** un **«bagage cognitif»** qui **englobe la connaissance du monde**, la **saisie du contexte et la compréhension** du vouloir-dire de l´auteur. **À défaut de posséder ce bagage, le traducteur sera confronté au problème de l´ambiguïté et de la multiplicité des interprétations,** ce qui risque de paralyser son élan de traduction. (Guidère, 2010 : 69-71)

**Danica Seleskovitch développe** le modèle du **processus de la traduction** **en trois étapes :**

**1) La compréhension** - comprendre un texte signifie saisir à la fois sa composante **linguistique (signes graphiques**) et **extralinguistique**. Le **sens** du texte est **basé sur les compléments cognitifs de chaque lecteur particulier** : il est clair que le sens dépend en grande partie de **l´expérience individuelle du lecteur**, de **ses connaissances encyclopédiques,** de son **bagage culturel,** bref, de sa **compétence interprétative**.

**2) La déverbalisation** consiste en **une isolation mentale des idées ou des concepts impliqués dans un énoncé.** Si le traducteur ne déverbalise pas les paroles de l´original, il tombe dans la traduction littérale (en transcodage) et rédige un texte final qui ne dit rien ou presque rien à ses nouveaux destinataires, surtout s´il s´agit d´une traduction entre deux langues très proches où le danger des interférences est le plus grand. **Durant l´étape de la déverbalisation, le sens reste dans la conscience du traducteur,** **tandis que les signes (mots, phrases) de l´original doivent être oubliés** ; cela est relativement facile pendant l´interprétation, qu´elle soit consécutive ou simultanée, parce que les sons du discours oral apparaissent et disparaissent, mais cela devient très difficile à être appliqué **dans la traduction écrite où le texte est toujours présent**. (Moya, 2010 : 78-79).

**3) La reformulation / reverbalisation** du sens dans une autre langue **consiste en choix, de la part du traducteur, des moyens expressifs multiples que lui offre la langue cible**. Le traducteur procède par associations successives d´idées, même si cette succession d´idées peut ne pas être linéaire, et doit avoir recours à l´analogie. (Delisle, 1984) **La capacité associative, déductive du traducteur, sa créativité, son intuition, son imagination sont très importants notamment pendant cette étape du processus de la traduction.** (Moya, 2010 : 79-80)

**- Jean Delisle**(1980) Dans la lignée de Seleskovitch, a formulé une autre version plus didactique de la théorie interprétative de la traduction, en ayant recours **à l´analyse du discours et à la linguistique textuelle.** Il a étudié en particulier l´étape de conceptualisation dans le processus de transfert inter-linguistique. Pour lui, le processus de traduction se déploie en trois phases. **Il a concentré en deux phases les trois étapes de Seleskovitch, la compréhension (1+2) et la reformulation (3),** mais **a ajouté une quatrième étape**, celle de **4) l´analyse justificative** dont **l´objectif est de vérifier l´exactitude de la traduction réalisée**.

D´abord, il place la phase de **compréhension (1+2**) qui consiste à **décoder le texte source** en **analysant les relations sémantiques entre les mots et en déterminant le contenu conceptuel par le biais du contexte.**

Ensuite, la phase de **reformulation (3),** qui implique **la reverbalisation des concepts** du texte source **dans une autre langue**, en ayant recours au raisonnement et aux associations d´idées.

Enfin, **la phase d´analyse justificative (vérification) (4), qui vise à valider les choix faits par le traducteur en procédant à une analyse qualitative des équivalents**, à la manière d´une rétro-traduction. (Moya, 2010 : 80)

**3.1 Approche de la linguistique textuelle (ou l´approche basée sur l´analyse du discours) :**

Jean Delisle, dans son œuvre **L´analyse du discours comme méthode de traduction : initiation à la traduction française de textes pragmatiques anglais : théorie et pratique, Éditions de l´Université d´Ottawa (1984)** a proposé une **méthode de traduction fondée sur l´analyse du discours,** mais il s´est **intéressé uniquement aux « textes pragmatiques** » qu´il **définit comme les textes non-littéraires** : le texte pragmatique est plus dénotatif que connotatif, **renvoie à une réalité plus ou moins objective**, se prête généralement à une **seule interprétation possible du sens**, est souvent rédigé dans une langue codifiée, est d´une utilité pratique immédiate, et est plus ou moins didactique (Moya, 2010 : 75).

À travers l´analyse du discours, Delisle **vise l´autonomisation de la traduction et l´institution d´une théorie « textologique »** centrée sur la dynamique traductionnelle, donc sur **l´analyse du « processus cognitif de l´opération traduisante ».** **L´analyse du discours permet en effet de se focaliser sur le « sens » en abordant deux niveaux principaux : le niveau du genre (cadre d´expression linguistique et littéraire propre à une langue, p. ex. le genre lettre de motivation, roman policier, etc.), et le niveau du texte (des unités rhétoriques composées de séquences reliées et complémentaires : phrases, paragraphes).**

Dans « **La Traduction aujourd´hui »** (1994), Marianne Lederer résume ainsi les principaux acquis de la théorie interprétative de la traduction : « **la théorie interprétative ... a établit que le processus de traduction consistait à comprendre le texte original, à déverbaliser sa forme linguistique et à exprimer dans une** autre langue les idées comprises et les sentiments ressentis.» (Guidère, **2010 : 70)**

Pour Marianne Lederer, la véritable traduction n´est concevable **que par rapport aux textes**, c´est-à-dire **dans le cadre d´un discours et en fonction d´un contexte** : «**La traduction interprétative est une traduction par équivalences,** **la traduction linguistique est une traduction par correspondances.** La différence essentielle entre équivalences et correspondances est que les premières s´établissent **entre textes**, les secondes entre des **éléments linguistiques** » (Lederer, 1994 : 51, cité d´après Guidère, 2010 : 70).

**- Résumé des idées de l´ESIT:**

1) La traduction doit **refléter le vouloir-dire de l´auteur**.

2) La traduction doit le faire **de manière idiomatique**.

3) La traduction **doit produire** sur ses **lecteurs le même effet** qu´a produit un jour le texte original sur les siens.

Or, pour les textes littéraires, le point 3) n´est pas toujours réalisable, cela supposerait que la **compréhension et les sentiments soient ahistoriques.**

Quant au point 2), les traducteurs optent souvent non pour l´acceptabilité du texte (sa conformité avec les règles de la langue cible), mais pour l´adéquation à l´original (cela concerne les textes littéraires mais aussi parfois les textes pragmatiques). (Moya, 2010 : 70-75, 85).

En somme, la théorie interprétative de la traduction **est cibliste** en ce sens qu´elle accorde une **attention particulière au lecteur cible**, à l´**intelligibilité de la traduction produite** et à **son acceptabilité dans la culture d´accueil**. (Guidère, 2010 : 71, Moya, 2010 : 70-71).